

Rapport d'activité 2019



Berne-Liebefeld, accepté lors de l'assemblée des délégués des 30 juin et 1^{er} juillet 2020
 (État au 16.04.2020)

Table des matières

1. Principales activités 2019	3
2. Organigramme	10
3. Membres	11
4. Pharmacies affiliées à pharmaSuisse	12

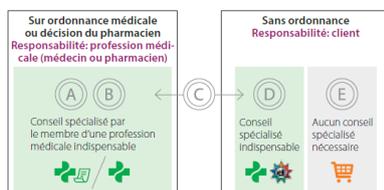
Les comptes de l'année 2019 ne font pas partie du rapport d'activité. Vous les trouverez dans un document séparé.

1. Principales activités 2019

Janvier

Abrogation de la catégorie de remise C

Swissmedic met en application la loi sur les produits thérapeutiques (LPT) révisée au 1^{er} janvier 2019. La catégorie de remise C (remise dans les pharmacies sans ordonnance) est supprimée: 41 médicaments de la liste C sont désormais transférés en liste B (remise sur ordonnance), 612 de la catégorie C à D (remise dans les pharmacies et les drogueries sans ordonnance) et environ 100 de la catégorie D à E (vente libre). De plus, les pharmaciens peuvent dorénavant remettre des médicaments soumis à ordonnance sans prescription médicale. Parmi eux, on trouve les médicaments contre la toux contenant de la codéine et du dextrométhorphan ou certains médicaments contre les nausées et les vomissements. Lorsque le pharmacien effectue une remise «sans ordonnance après clarification», il la valide sous sa propre responsabilité et il est tenu de la documenter. Ainsi, le client obtient la solution à son problème de santé sans aller chez le médecin; il ne perd pas de temps à attendre et paie de sa poche.



pharmaJournal, un cahier par langue, et pharmaSuisse Talk

pharmaJournal, le magazine destiné aux membres, paraît désormais séparément en allemand et en français. Par ailleurs, dans le but de favoriser les échanges avec ses membres, pharmaSuisse abandonne les conférences régionales au profit d'un nouveau canal de communication. Ainsi, pharmaSuisse Talk voit le jour le 31 janvier: le président Fabian Vaucher y donne un entretien sur la révision de la LPT et répond aux questions des membres posées en direct dans le chat. Le pharmaSuisse Talk n° 2 est consacré à la pétition (voir avril), le n° 3 à la catégorie de remise B (voir janvier/juillet) et le n° 4 à une rétrospective des cinq années de présidence de Fabian Vaucher.



Certificat de formation complémentaire FPH «Anamnèse en soins primaires»

Depuis janvier, il est possible d'obtenir le certificat de formation complémentaire «Anamnèse en soins primaires». Celui-ci est déjà attribué 150 fois durant cette première année. Par ailleurs, une centaine de pharmaciens bénéficient des dispositions transitoires pour la conversion de leur certificat de formation complémentaire en soins intégrés dans sa nouvelle forme «Anamnèse en soins primaires». En tout, 107 cours accrédités pour le certificat de formation complémentaire «Anamnèse en soins primaires» sont proposés durant l'exercice sous revue, auxquels plus de 3300 pharmaciens prennent part.

Février

Marge de distribution art. 38 OPAS et système de prix de référence

pharmaSuisse et l'association d'assureurs innovants curafutura, aux côtés de partis politiques et d'autres associations, rejettent clairement la révision de la part relative à la distribution prévue par le Conseil fédéral: en effet, cette révision encouragerait les incitations inopportunes lors de la remise de médicaments, et entraverait la promotion des génériques, car les marges de distribution des préparations originales sont plus importantes. Par conséquent, pharmaSuisse et curafutura proposent un modèle d'application de l'art. 38 de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) et mettent à disposition des membres un modèle de réponse à la consultation. Parmi les mesures d'économie prévues par le Conseil fédéral figure également l'introduction d'un système de prix de référence pour les génériques: de manière générale, pharmaSuisse salue les efforts entrepris pour promouvoir le recours à des médicaments génériques moins chers, mais rejette l'introduction d'un prix de référence sans correction préalable de la part relative à la distribution (art. 38 OPAS, voir aussi octobre).

Mars

Titre de formation postgrade fédéral de «pharmacien spécialiste en pharmacie d'officine»

L'examen de spécialiste en pharmacie d'officine a lieu comme chaque année au mois de mars: 68 pharmaciens d'officine passent l'examen avec succès; 10 d'entre eux suivent la formation postgrade régulière de pharmacien spécialiste en pharmacie d'officine selon l'ancien programme de formation et les 58 personnes restantes ont réussi l'examen dans le cadre de l'obtention facilitée du titre. Les nouveaux diplômés sont fêtés le 16 mai à la cathédrale de Berne.

Tests génétiques en pharmacie

La révision de la loi fédérale sur l'analyse génétique humaine (LAGH) entend libéraliser l'instigation de tests génétiques. Le 9^e Swiss Summit of Pharmacy Leaders (SSPL) a lieu le 14 mars à Berne. À cette occasion, environ 50 délégués et invités se penchent sur le thème des «tests génétiques en pharmacie». Dans le cadre d'exposés introductifs et d'un atelier, les participants abordent le rôle des pharmacies dans la zone de tension entre les demandes des clients et l'offre du marché d'une part, et la situation juridique et le bénéfice clinique d'autre part.

Avril

Pétition pour les soins médicaux de base

De concert avec ses partenaires dans les soins médicaux de base, pharmaSuisse lance la pétition «Bien soigné, demain aussi». Les pharmacies entendent ainsi envoyer un signal politique fort contre la frénésie d'économies non coordonnées du Conseil fédéral: en 60 jours seulement, 340 000 signatures sont récoltées. Cet excellent résultat montre que la population soutient les pharmaciens: elle est prête à se solidariser avec eux dans le cadre de référendums et d'initiatives. 75 % des pharmaciens ont participé activement à la récolte de signatures (sur papier ou sous www.bien-soigné.ch). Le 18 juin, la pétition est remise à la chancellerie fédérale lors d'une mise en scène médiatisée à l'image de celle du lancement. Cette pétition permet à chaque pharmacie suisse d'éviter une perte mensuelle de 1250 CHF.



Matériel de communication pour les pharmacies

La campagne faitière initiée en 2018 se poursuit. Pour la première vague, la société fournit à ses membres un kit de communication gratuit, et parallèlement un kit de pétition pour la récolte de signatures (voir avril). Cette campagne met en valeur toutes les prestations proposées par les pharmaciens, et la pétition montre que ce sont précisément ces prestations qui sont mises en danger par les mesures d'économie. En octobre a lieu la deuxième vague de la campagne faitière «Consultez votre pharmacien» avec pour matériel promotionnel des affiches, des cubes en carton ou des autocollants pour le sol. Par ailleurs, la vidéo «Votre pharmacien en connaît un rayon» illustre la vaste offre des pharmacies. La vidéo est également disponible sans son, et peut ainsi être diffusée sur les écrans des pharmacies.



Mai

Enquête auprès des membres

1479 membres participent au sondage et évaluent la société, ses fonctions, produits et prestations. Les résultats représentatifs sont analysés par le groupe de conseil et de gestion d'organisations B'VM. Dans l'ensemble, les membres se disent satisfaits du travail de pharmaSuisse. En même temps, ils souhaitent que l'association soit plus transparente, plus proche de la pratique et plus efficace. Quelques jalons ont déjà été posés. D'autres suivront, avec pour objectif d'offrir aux membres une réelle plus-value en échange de leur cotisation.

Enea Martinelli nouveau membre du comité

Lors de l'assemblée des délégués, Enea Martinelli, docteur en pharmacie, est élu au comité de pharmaSuisse pour remplacer Mélanie Brulhart. En tant que pharmacien-chef du groupement d'hôpitaux FMI AG (Frutigen, Meiringen, Interlaken), Enea Martinelli s'engage notamment dans les problématiques des ruptures d'approvisionnement en médicaments et de la médication en pédiatrie, avec une présence médiatique d'envergure nationale.



Juin

Asthma-Check en Romandie

La prestation Asthma-Check, déjà implémentée en Suisse alémanique par Medinform, est lancée en Suisse romande au mois de juin. Elle permet d'offrir aux patients un soutien personnalisé dans la prise en charge de leur asthme et de positionner les pharmacies dans le suivi des maladies chroniques. Cette prestation comprend trois séances remboursées pour les patients au bénéfice d'une assurance complémentaire auprès de la CSS Assurance.

En 2019, 68 pharmaciens représentant 43 pharmacies participent aux formations continues organisées par pharmaSuisse en Romandie. Fin 2019, un total de 149 pharmacies suisses proposent la prestation.



Place des pharmacies dans la gestion des maladies chroniques

Les réponses de plus de 1000 membres à l'enquête représentative sur la prise en charge des maladies chroniques indiquent que la majorité des pharmaciens suisses souhaite endosser le rôle d'intervenant de premier recours, de conseiller et d'accompagnateur. L'intérêt pour la remise de médicaments demeure toutefois plus marqué. pharmaSuisse travaille déjà à la mise en œuvre et à la tarification de nouvelles prestations destinées aux patients atteints de maladies chroniques. Durant deux mois, dix pharmacies participent à une étude de faisabilité et testent la prestation myCare Start visant à soutenir les patients lors de l'initiation d'un traitement contre une maladie

chronique. Les résultats montrent que cette nouvelle prestation peut être proposée dans les officines suisses. En novembre, l'assemblée des délégués approuve à une large majorité le financement du projet myCare Start ainsi que d'autres prestations du domaine Chronic Care à partir des cotisations des membres.

Motion Ettlin pour les prestations officinales qui réduisent les coûts.

La motion 18.4079 du conseiller aux États Erich Ettlin vise à modifier la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), de sorte que les prestations officinales permettant de réduire les coûts puissent être prises en charge par l'assurance obligatoire des soins (AOS), même sans remise de médicaments. En outre, les pharmaciens doivent être rémunérés pour leur participation à des programmes de prévention cantonaux et nationaux cofinancés par l'AOS, tels que le dépistage du cancer du côlon. Toutes ces prestations officinales ne peuvent jusqu'ici être prises en charge par l'assurance de base qu'en cas de prescription médicale. La motion pave la voie au remboursement de prestations officinales innovantes et permet ainsi aux pharmaciens d'asseoir leur rôle de prestataire de soins de premier recours. Après la transmission d'une motion, le Conseil fédéral dispose en principe d'un délai deux ans pour y répondre.



Juillet

Participation aux prévisions du KOF

Pour la première année, pharmaSuisse et l'Association des groupements de pharmacies indépendantes (AGPI) allouent un soutien financier aux prévisions semestrielles du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF Zurich (KOF) sur les dépenses de santé. Le KOF annonce une nouvelle hausse très modérée du taux de croissance: les dépenses de santé augmentent de 3,7 % en 2019, soit légèrement plus qu'en 2018 (2,8 %) et qu'en 2017 (2,6 %). Cette tendance plus marquée est notamment due à une faible augmentation des salaires ainsi qu'à la croissance du nombre de personnes âgées.

ETH zürich KOF

KOF Centre de recherches conjoncturelles

Consultation en pharmacie avec des médicaments délivrés sur ordonnance

Depuis le début de l'année, grâce à l'accès élargi aux médicaments de la catégorie B (voir janvier), les pharmaciens disposent d'une option plus avantageuse pour répondre rapidement et efficacement aux problèmes de santé rencontrés par la population. Le pharmaSuisse Talk n° 3 approfondit l'aide à la mise en œuvre pour le conseil et la consultation en pharmacie avec des médicaments soumis à ordonnance. L'accent est mis sur des exemples de cas et sur un schéma qui décrit les procédures en pharmacie, les rôles des membres de l'équipe officinale ainsi que la consignation; des éléments de référence pour la détermination du prix sont également fournis à cette occasion.

RBP IV/1 et V

Le Conseil fédéral prolonge la convention tarifaire RBP IV/1 actuellement en vigueur jusqu'au 31.12.2021 (RBP = rémunération basée sur les prestations; tarif officinal). Malheureusement, l'entretien de polymédication ne sera pas reconduit, faute de preuves d'efficacité. Les travaux relatifs à la RBP V en collaboration avec curafutura et d'autres acteurs battent leur plein. La nouvelle structure tarifaire est efficacement mise au point avec l'aide de la Haute école des sciences appliquées de Zurich. Une tarification adéquate figure au premier plan. Au 2^e semestre, les négociations avec curafutura sont capitales. En plus de la structure tarifaire, il s'agit de refléter la vérité des coûts aussi fidèlement que possible. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) insiste sur la grande pertinence que revêtent la mise en œuvre et l'implémentation du dispositif RBP V complet: la nouvelle convention tarifaire doit être mise en œuvre conjointement avec le nouveau modèle de la part relative à la distribution selon l'art. 38 OPAS (voir février). De plus, une partie de la part relative à la distribution doit être transférée vers la RBP. Les partenaires tarifaires conservent l'objectif de déposer la convention tarifaire au printemps 2020.

Août

1^{er} volet de mesures contre l'augmentation des coûts de la santé

Le Conseil fédéral adopte le message concernant la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) relatif à neuf mesures en vue du débat parlementaire. La branche officinale est principalement concernée par la proposition d'un système de prix de référence pour les médicaments dont le brevet a expiré. L'assurance obligatoire des soins ne doit plus rembourser que le prix du médicament le moins cher. Au sens de pharmaSuisse, il serait plus urgent et bien plus efficace de corriger l'incitation inopportune des parts relatives à la distribution appliquées actuellement, de sorte à augmenter la part de génériques remis, sans toutefois compromettre la qualité ni la pérennité des soins médicaux de premier recours. pharmaSuisse et curafutura ont élaboré ensemble une solution à cet effet (voir février).

Des innovations pour assurer l'avenir

Le 29 août à Berne, les quelque 40 participants au 10^e SSPL s'accordent sur le fait que l'avenir de la pharmacie suisse dépend principalement de modèles d'affaires innovants. Dans son discours introductif, Fabian Vaucher souligne l'importance de la clarification des rôles pour réussir à les implémenter dans le marché. Selon Pius Gyger, économiste de la santé, les prestations des pharmaciens sont encore trop peu perceptibles pour les assureurs: il encourage les pharmaciens à recourir à des approches innovantes pour répondre aux exigences de la population en matière de santé. Dans le cadre de divers ateliers, les participants ont comparé les besoins et les attentes de pharmaSuisse, du marché et des cantons concernant le développement et la mise en œuvre de projets innovants, et six innovations ont été présentées.

Septembre

Nouvelle formation postgrade de pharmacien spécialiste en pharmacie d'officine

La nouvelle formation postgrade de pharmacien spécialiste en pharmacie d'officine est lancée le 1^{er} septembre. Cette formation est gérée à l'aide d'une nouvelle plateforme de formation en ligne. Les candidats peuvent s'inscrire directement sur la plateforme et actualiser leur curriculum vitae à l'aide d'un journal de bord personnel sur la plateforme. Les formateurs ont eux aussi accès à la plateforme, qui leur permet de suivre et d'évaluer les candidats.



Révision complète de la formation des assistantes en pharmacie CFC

Depuis le début de l'année, un groupe de travail composé d'assistantes en pharmacie titulaires d'un CFC (certificat fédéral de capacité), d'assistantes de gestion en pharmacie, de pharmaciennes ainsi que de représentants du corps enseignant élabore des projets pour les nouvelles prescriptions de formation. Les contenus sont présentés en décembre à la Commission suisse pour le développement de la profession et la qualité de la formation (CSD&Q), et approuvés moyennant de petites modifications. L'entrée en vigueur de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation est repoussée au 1^{er} janvier 2022, prolongeant ainsi le projet d'une année, ce qui offre la possibilité de mieux étayer le contenu de la nouvelle formation professionnelle de base. Durant l'exercice sous revue, la planification sommaire des travaux de mise en œuvre est élaborée en collaboration avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). L'essentiel du financement de la confédération au travers de l'IFFP est fixé dans un contrat de prestations. Les premières discussions avec les éditions Careum concernant l'élaboration des nouveaux supports didactiques ont également lieu durant la deuxième moitié de l'année.

Octobre

Consultation netCare en pharmacie

Depuis le début de l'année, les pharmaciens peuvent remettre, sous certaines conditions, tous les médicaments sans ordonnance médicale. Cette possibilité n'est pas limitée aux cas exceptionnels justifiés comme c'était le cas jusqu'ici, elle s'applique désormais également à des médicaments et indications définis par le Conseil fédéral (voir juillet). La liste des indications et des médicaments publiée par l'OFSP est en grande partie couverte par les indications et recommandations de traitement des algorithmes de netCare. Par conséquent, netCare peut servir de base pour les consultations en pharmacie, comme le prévoit la LPTH révisée. Les pharmaciens acquièrent donc non seulement de nouveaux droits, mais aussi de nouvelles responsabilités. Une consultation en pharmacie est consignée par écrit et inclut un examen médical, un plan thérapeutique et les médicaments appropriés.

Nouvelle vision de la branche officinale

Le comité adopte la nouvelle vision de pharmaSuisse, qui pose l'ambition suivante: «La population fait pleinement confiance aux pharmaciens pour tout ce qui touche à la santé. Elle apprécie de pouvoir accéder facilement aux offres de conseil et de traitement et de bénéficier de compétences élevées et maintenues à jour; elle est prête à rémunérer ces solutions judicieuses à leur juste valeur.» La nouvelle vision est notamment diffusée aux membres à l'aide d'un message vidéo de Fabian Vaucher.

Novembre

Positions de pharmaSuisse

pharmaSuisse révisé ses documents de position sur les sujets suivants: 1. Le Conseil fédéral exige l'introduction d'un système de prix de référence pour les médicaments génériques, dans lequel seul le principe actif le meilleur marché serait remboursé, ce qui compromettrait l'adhésion thérapeutique et la sécurité de l'approvisionnement des patients. De plus, avant d'introduire un système de prix de référence, il convient de corriger les incitations négatives de la part relative à la distribution. 2. L'assouplissement du principe de territorialité vise à autoriser le remboursement par l'AOS de médicaments achetés à l'étranger, ce qui mettrait en péril tant les fournisseurs de prestations suisses que la sécurité de l'approvisionnement. 3. En décembre, pharmaSuisse prend position par rapport à la pénurie de médicaments, car 3 200 médicaments manquaient en 2019. pharmaSuisse propose les solutions suivantes: améliorer la transparence des informations de l'industrie pharmaceutique, procéder avec précaution aux adaptations de prix; limiter l'exportation de médicaments en pénurie ainsi que rémunérer les 1 à 2 heures supplémentaires de travail quotidien que chaque pharmacie doit consacrer à rechercher des alternatives médicamenteuses et à clarifier la prise en charge des coûts.



Succès pour la vaccination en pharmacie

Fin 2019, la vaccination en pharmacie sans ordonnance est déjà autorisée dans 22 cantons; Uri les rejoint en mars, et Obwald en mai. Il manque encore les cantons d'Argovie, d'Appenzell Rhodes intérieures et extérieures, ainsi que de Glaris (au Tessin, la vaccination en pharmacie est autorisée sur ordonnance médicale). Le spectre vaccinal est élargi à toutes les vaccinations recommandées dans le canton de Bâle-Campagne, et aux vaccinations contre la MEVE (méningo-encéphalite vernoestivale) et les hépatites A et B dans le canton du Jura. Durant la saison de grippe, 33 041 vaccins antigrippaux sont réalisés en officine du mois d'octobre au 31 décembre (+33 % par rapport à la saison de grippe de l'année précédente); ces données sont collectées sur une base volontaire. De plus, 38 627 vaccinations contre la MEVE (+300 % par rapport à 2018) et en tout 828 vaccinations contre l'hépatite (+100 %) sont effectuées en 2019. À la fin de l'année, on compte 810 pharmacies qui proposent la vaccination et 1981 pharmaciens qui pratiquent la vaccination. Le 8 novembre, à l'occasion de la Journée nationale de vaccination contre la grippe, les pharmaciens effectuent 4120 vaccinations antigrippales (+63 %). Par ailleurs, un projet pilote sur la vaccination contre la grippe pour les diabétiques se déroule dans les cantons de Bâle-Campagne et Bâle-Ville d'octobre 2019 à janvier 2020.



StAR: action de collecte des antibiotiques

Du 18 au 24 novembre, la population est invitée à rapporter les antibiotiques inutilisés dans les points de remise. L'action menée par l'OFSP et les organisations partenaires s'inscrit dans le cadre de la vaste campagne Stratégie Antibiorésistance Suisse (StAR). Les pharmaciens sont également appelés à participer à cette action en faveur de la santé publique et de l'environnement. pharmaSuisse soutient cette action pilote et œuvre aussi à ce sujet pour une réglementation nationale concernant l'élimination des médicaments: une taxe de recyclage anticipée sur les emballages de médicaments, et une élimination organisée et financée des médicaments par les pharmacies et les drogueries.



Décembre

pharmActuel: symposium, conférences régionales et cahiers

pharmActuel, le programme de formation continue de pharmaSuisse offre la possibilité aux pharmaciens de couvrir une grande partie de leur obligation de formation continue FPH. Le symposium pharmActuel «Ce qui a de la valeur se trouve à l'intérieur: le diagnostic de laboratoire au service d'un triage astucieux» et ses trois ateliers d'approfondissement constituent le point culminant de ce programme: 575 pharmaciens y participent le 10 novembre à Berne, soit 8 % de plus que l'année précédente. Les six cahiers pharmActuel ont permis aux plus de 1650 abonnés de se pencher sur les sujets suivants: diabète sucré de type I, maladies parasitaires importées, VIH, médicaments biologiques modernes I et II, et arthrite rhumatoïde. 2876 pharmaciens de toute la Suisse se perfectionnent à l'occasion des 41 conférences régionales sur différents thèmes en rapport avec la pratique officinale, soit 5 % de plus que l'année précédente.

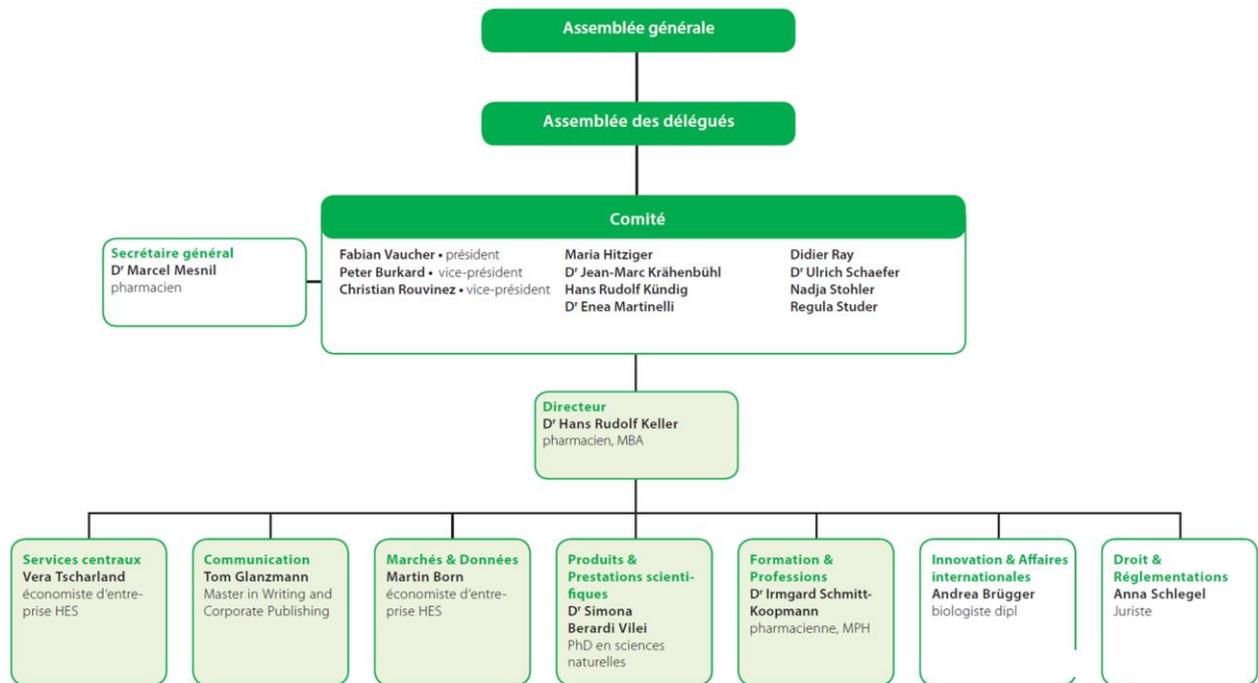


Nouvel univers visuel

pharmaSuisse met de nouvelles photos à disposition de ses membres: elles illustrent le conseil en pharmacie sous son meilleur angle, et mettent en valeur le rôle des pharmacies en tant que premier point de contact des jeunes et des plus âgés pour toute question de santé. Les photos ont été prises dans deux pharmacies différentes et mettent en scène de véritables membres du personnel officinal, pharmaciens ou autres collaborateurs. Ces clichés sont utilisés sur le site internet de la société, sur les réseaux sociaux et dans le cadre des contacts médiatiques.



2. Organigramme



 Membre de la direction

Changements intervenus au cours de la période sous revue

- Membre du comité jusqu'au 31.05.2019
 - Membre du comité dès le 01.06.2019
 - Innovation & Affaires internationales au 01.05.2019
 - Produits & Prestations scientifiques au 01.08.2019
- Mélanie Brulhart
D^r Enea Martinelli
Martine Ruggli -> Andrea Brügger
D^r Stephanie Vollenweider -> D^r Simona Berardi Vilei

Effectifs

- Nombre de collaborateurs au 31.12.2019
 - Convertis en équivalents temps plein (ETP)
- 82 (2018: 81)
69,5 (2018: 65)

État: 31.12.2019

3. Membres

Année	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Propriétaires et gérants (AM)	1 537	1 509	1 479	1 425	1 426	1 415	1 428	1 430
Gérants de pharmacies non membres (VN) <small>(Pharmaciens responsables d'une pharmacie publique qui sont membres de pharmaSuisse, mais dont l'employeur ne paie pas de cotisations indirectes)</small>	165	132	100	122	117	99	98	77
Pharmaciens diplômés (DA), assistants-pharmaciens (AS), doctorants (DT) Étudiants (ST)	3 655	3 421	3 172	3 038	2 971	2 864	2 750	2 718
Membres libres (FM)	844	750	736	731	710	739	719	717
Pharmaciens de l'industrie (IN)	300	299	308	309	317	318	345	359
Pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (SP)	186	186	185	185	194	190	200	202
Membres d'honneur	18	18	17	17	18	18	18	14
Total	6 767	6 374	6 055	5 894	5 822	5 721	5 624	5 648
Membres collectifs (KK)	47	44	46	45	45	40	39	38

47 sociétés affiliées à titre de membre collectif de pharmaSuisse

- 22 sociétés cantonales et supracantonales de pharmacie
- Amedis Pharma Holding SA
- Société des pharmaciens de la Principauté du Liechtenstein
- Groupement pour la formation continue des collaborateurs des pharmacies (agfam)
- Coopérative professionnelle des pharmaciens suisses OFAC
- Centre d'animation des pharmaciens (CAP)
- Dr Bähler Dropa AG
- Galexis SA
- Société suisse des pharmaciens(ne)s de l'industrie (SSPI)
- Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA)
- Individuell fakturierende Apotheker an die Krankenkassen (IFAK)
- Pharmaciens sans Frontières Suisse
- pharmacieplus sa membre collectif depuis 2019
- Pharmacies BENU SA
- PharmaFocus (Le grossiste des pharmacies indépendantes)
- Pharmavital SA membre collectif depuis 2019
- Société de discipline pharmaceutique pour la médecine complémentaire et phytothérapie (KMPhyto)
- Pharmacies Rotpunkt membre collectif depuis 2019
- Académie suisse des sciences pharmaceutiques (ASSPh)
- Société Suisse d'Histoire de la Pharmacie (SSHP)
- Association suisse des étudiants en pharmacie (asep)
- Swiss Young Pharmacists Group (swissYPG)
- TopPharm SA
- Unione Farmaceutica Distribuzione SA
- Association des Groupements de Pharmacies Indépendantes (AGPI)
- Voigt SA

État: 31.12.2019

4. Pharmacies affiliées à pharmaSuisse

Durant l'exercice sous revue, le nombre de pharmacies publiques est passé à 1821, ce qui correspond à une augmentation de 15 par rapport à l'exercice précédent. En 2019, 1516 pharmacies sont affiliées à pharmaSuisse, soit 12 de plus qu'en 2018. Le degré d'affiliation s'élève à 83,3 %, comme l'année précédente.

Pharmacies d'officine par canton

Canton	Forme de remise*	Affiliées à pharmaSuisse	pharmaSuisse Non affiliées**	Total
AG	Rx	127	3	130
AI	DM	0	0	0
AR	DM	3	3	6
BE	FM	161	12	173
BL	DM	47	1	48
BS	Rx	72	3	75
FR	Rx	70	10	80
GE	Rx	87	91	178
GL	DM	1	1	2
GR	FM	41	4	45
JU	Rx	16	3	19
LU	DM	32	2	34
NE	Rx	50	8	58
NW	DM	3	0	3
OW	DM	3	0	3
SG	DM	49	3	52
SH	DM	13	0	13
SO	DM	26	0	26
SZ	DM	15	1	16
TG	DM	23	2	25
TI	Rx	188	15	203
UR	DM	2	0	2
VD	Rx	160	87	247
VS	Rx	86	35	121
ZG	DM	16	0	16
ZH	DM	225	21	246
Suisse		1 516	305	1 821

*Forme de remise

MF = Forme mixte

Rx = Remise à la pharmacie

DM = Dispensation médicale

** Dont environ 100 pharmacies de la chaîne Sun Store du groupe Galenica.

État: 31.12.2019